

TRIZAE

SELON LE RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS DANGEREUX (HPR)

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale Trizae
Nom Commercial Trizae

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée Biofertilisant
Utilisations Déconseillées Pas connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Identification de la société AECI
Adresse du Fabricant Becquelin Farms, Erf 918
Mondeor Rd
Somerset West
South-Africa
7129
Code postal
Téléphone: +27 21 858 1140
Email gustav.smuts@aeciworld.com
Heures de bureau 08:00 - 17:00

Fournisseur

Identification de la société AECI Plant Health, a division of AECI
Adresse du Fournisseur 14 Field Road
Lilianton
Boksburg
South-Africa
1459
Code postal
Téléphone: +27 11 823 8000
Email Sandy.Sibiya@aeciworld.com
Heures de bureau 08:00 - 17:00

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence +27 82 600 0439
Contacter Sandy

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Réglementation sur les produits dangereux Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.

2.2 Éléments d'étiquetage

Désignation Commerciale Trizae

Pictogramme(s) de Danger Aucun.

Mention(s) d'Avertissement Aucun.

Mention(s) de Danger Aucun.

Mention(s) de mise en garde Aucun.

2.3 Autres dangers

Rien de connu.

2.4 Autres informations

Aucun.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non applicable.

TRIZAE

3.2 Mélanges

COMPOSANTS DANGEREUX	N° CAS	%W/W	Mention(s) de Danger	Pictogramme(s) de Danger
Perlite	130885-09-5	94.4	Non classé.	Aucun
Endo Mycorrhizae spp		<5.4	Non classé.	Aucun
Trichoderma asperellum		<5.4	Non classé.	Aucun

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le rubrique 16.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation	S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Contact avec la Peau	Laver la peau à l'eau.
Contact avec les yeux	Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Ingestion	Rincer la bouche à l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué. Traiter symptomatiquement.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés	Comme approprié pour combattre un feu environnant.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non attribué. L'échauffement peut provoquer une décomposition.

5.3 Conseils aux pompiers

Comme approprié pour combattre un feu environnant.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pratiquer une ventilation adéquate. Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer les matières déversées dans des récipients; le cas échéant, humidifier d'abord pour éviter la formation de poussières.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Consulter Aussi les Rubrique 8, 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas connu.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage	Ambiante.
Temps limite de stockage	Stable dans les conditions normales.
Matières incompatibles	Rien de connu.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas connu.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail Aucune Limite d'exposition attribuée.

TRIZAE

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation adéquate.

8.2.2. Équipements de protection individuelle



Protection des Yeux

Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).



Protection de la peau

Non requis normalement.



Protection respiratoire

Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire.



Risques thermiques

Rien de connu.

8.2.3. Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide.
Couleur	Gris perle clair
Odeur	Pas connu.
Point de fusion/point de congélation	Pas connu.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Pas connu.
Inflammabilité	Pas connu.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Pas connu.
Point d'éclair	Non applicable.
Température d'auto-inflammabilité	Pas connu.
Température de décomposition	Pas connu.
pH	Pas connu.
Viscosité Cinématique	Pas connu.
Solubilité	Solubilité (Eau) : Suspensible dans l'eau Solubilité (Autre) : Pas connu.
Coefficient de distribution n-octanol/eau (valeur log)	Pas connu.
Pression de vapeur	Pas connu.
Densité et/ou densité relative	Masse volumique (g/ml) : 0.125 kg/l
Densité relative de vapeur	Pas connu.
Caractéristiques de la particule	Pas connu.

9.2 Autres informations

Aucun.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Non attribué.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

TRIZAE

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.

10.4 Conditions à éviter

Non attribué.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucuns produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Ingestion	Non-toxique
Toxicité aiguë - Contact avec la Peau	Pas un irritant cutané
Toxicité aiguë - Inhalation	Il est peu probable que des concentrations nocives de poussière se produisent lors de l'utilisation normale de ce produit.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritante
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non irritante
Données sur la sensibilisation de la peau	Non classé.
Données sur la sensibilisation respiratoire	Non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Cancérogénicité	Aucune preuve d'action cancérigène.
Toxicité pour la reproduction	Non classé.
L'allaitement	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non classé.
Danger par aspiration	Non classé.

11.2 Autres informations

Pas connu.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité - Invertébrés aquatiques	Peu toxique pour les invertébrés.
Toxicité - Poissons	Peu toxique pour les poissons.
Toxicité - Algues	Peu toxique pour les algues.
Toxicité - le compartiment sédiment	Non classé.
Toxicité - Milieu terrestre	Non classé.

12.2 Persistance et dégradabilité

Les spores bactériennes et fongiques sont biodégradables. La base et le support sont un substrat inerte.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas connu.

12.4 Mobilité dans le sol

AUCUN

12.5 Autres effets néfastes

Pas connu.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer dans une décharge appropriée.

13.2 Autres informations

Pas de précautions spéciales requises pour ce produit.

TRIZAE

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classifié comme dangereux pour le transport.

14.1 Numéro ONU

Non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Non classé comme Polluant Marin.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas connu

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas connu

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé conformément à l'HPR et le fichier SDS contient tous les renseignements requis par HPR.

15.1 Réglementations canadiennes

Liste des substances domestiques (LSD) Non indiqué

Liste de contrôle des exportations Non indiqué

Liste des substances prioritaires (LSP) Non indiqué

Liste des substances toxiques Non indiqué

Liste des substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) Non indiqué

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour:

LÉGENDE

Pictogramme(s) de Danger Aucun.

Mention(s) de Danger Aucun.

Mention(s) de mise en garde
Acronyme Aucun.

ETA : Estimations de la Toxicité Aiguë
CAS : Chemical Abstracts Service
LTEL : Limites d'exposition à long terme
STEL : Limite d'exposition à court terme
STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Principales sources de références et
pour les données utilisées pour
l'établissement du SDS Réglementation sur les produits dangereux

Dégagements de responsabilité Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. AECI Plant Health ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. AECI Plant Health n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.